

Infrastructures, transports et mer

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale des infrastructures,
des transports et de la mer*

Régie autonome des transports parisiens

**Délibération de la séance du 29 novembre 2013
du conseil d'administration de la RATP**

NOR : TRAT1329921X

(Texte non paru au *Journal officiel*)

**Prolongement ligne 12 – phase 2 Front-Populaire à Mairie-d'Aubervilliers
Lot GO-01 : travaux de gros œuvre des stations Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers**

Le conseil approuve le projet de marché pour le prolongement de la ligne 12 phase 2. Front-Populaire à Mairie-d'Aubervilliers. Lot GO-01 : travaux de gros œuvre des stations Aimé-Césaire et Mairie-d'Aubervilliers à attribuer au groupement Chantiers modernes construction (mandataire), Dodin Campenon Bernard, Botte Fondations et SOGEA TPI pour un montant estimé de 82 383 795 € (HT) sur une durée de 57 mois.

Le président-directeur général de la RATP,
P. MONGIN